

Agreste Pays de la Loire



3^e trimestre 2019 - décembre 2019
document mis en ligne le 16/12/2019

Conjoncture trimestrielle

EN BREF ...

L'été est sec entraînant un déficit hydrique de 25 à 35 %. Il est chaud, avec des épisodes caniculaires, et présente un ensoleillement supérieur aux valeurs de saison.

Les moissons progressent très rapidement. Les rendements des céréales à paille sont très bons et la qualité du blé tendre est bonne. Influencé par une offre mondiale abondante, les cours du blé et du maïs reculent. Les parcelles de maïs, en particulier non irriguées, souffrent du manque d'eau. Du maïs grain est finalement ensilé pour compenser la perte de rendement des prairies et du maïs fourrage en raison de la sécheresse.

L'offre de fruits et légumes est globalement mesurée, ce qui facilite les échanges et des prix souvent plus élevés que la moyenne quinquennale. Tomates et concombres ne connaissent aucun jour de crise. L'absence de concurrence et une disponibilité réduite maintiennent un marché serein pour le poireau et le radis. La campagne de melon est marquée par une offre tardive puis excessive entraînant une crise conjoncturelle et une fin de campagne précoce. La chaleur et la sécheresse impactent la qualité des produits de plein champ et le grossissement des fruits dans les vergers dont la récolte de pommes et de poires est de ce fait retardée.

Après le gel du printemps, coulure, millerandage et grillure viennent diminuer un peu plus le potentiel de production viticole. Les vendanges s'annoncent réduites, mais de bonne qualité.

A l'image des mois précédents, les marchés bovins, notamment celui des vaches de réforme, restent globalement déprimés ou moroses au cours de ce troisième trimestre. Malgré une offre généralement limitée, les prix sont fragiles ou sous pression. La production française est soumise à une concurrence accrue pour les bovins finis et pour les brouards, tant sur le marché intérieur qu'à l'export. Après une crise profonde en début d'année, les cours des veaux de boucherie se redressent enfin, mais restent en deçà des valeurs habituelles. Pour les petits veaux, les records d'exportation ne suffisent pas à redresser des cours, très dépendants de la situation du marché des veaux de boucherie. Malgré un mois de septembre mieux orienté, les abattages régionaux cumulés, au cours de ce trimestre et depuis le début de l'année 2019, sont en retrait pour toutes les catégories de bovins. La demande française dynamique et la baisse des importations de viande ovine tirent les cotations des agneaux français à la hausse.

La collecte de lait de vache et les prix progressent sur un an. Il en va de même pour le lait de chèvre.

Pour les porcs, les cotations continuent de grimper tout au long du trimestre. Le commerce extérieur français des viandes de porc reste excédentaire en volume. La marge brute des éleveurs s'améliore à nouveau pour atteindre un niveau élevé. En revanche, la consommation reste peu dynamique et la menace de la peste porcine reste forte.

Au troisième trimestre, la production régionale de volailles de chair recule. Les abattages sont en baisse sensible pour les dindes, les pintades, et les canards ; ils se stabilisent pour les poulets. Les achats des ménages continuent à progresser pour les élaborés de volaille, les découpes de poulet et le canard. La production nationale d'œufs est en repli, tandis que les prix sont en hausse, dans un marché ferme.

A LA UNE ...



La direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) des Pays de la Loire s'engage dans la campagne de renouvellement du « Certiphyto »

A partir de la fin de l'année 2019, et pour les deux ans à venir, environ 10 000 exploitants et salariés agricoles de la région vont être amenés à demander le renouvellement de leur certificat individuel pour l'application de produits phytopharmaceutiques. La DRAAF se mobilise pour rappeler en amont cette obligation aux professionnels.

Le certificat pour la manipulation, l'utilisation, la vente ou le conseil pour l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, à titre professionnel, dit « Certiphyto », atteste que son détenteur est en mesure d'utiliser ces produits dans le respect de l'environnement, et de la préservation de sa propre santé ainsi que celle des consommateurs. Il est délivré par la DRAAF, avec l'appui de FranceAgriMer, opérateur du ministère de l'agriculture.

Le renouvellement de la validité du certificat passe par deux étapes :

- une formation préalable pour la mise à jour des connaissances dans le domaine,
- la formalisation de la demande proprement dite, par le biais de la plateforme « service-public .fr ».

lire la suite p. 12

SOMMAIRE

Contexte météorologique	p. 2	Productions végétales	p. 3	Productions animales	p. 8
Industries agroalimentaires	p. 13				

Contexte météorologique

Trimestre chaud, sec et bien ensoleillé

Été sec avec des déficits globaux de 25 % à 35 %, chaud surtout grâce aux maximales au-dessus des valeurs normales de 1,5 °C à plus de 2 °C dans les métropoles et avec 20 % à 50 % de journées chaudes de plus que la normale. L'ensoleillement présente des gains autour de 150 heures par rapport aux valeurs de saison, un peu moins sur le littoral.

Juillet : très sec, parfois caniculaire et généralement ensoleillé

Nette aggravation de la sécheresse avec des journées de pluie souvent deux fois moins nombreuses que la normale et concentrées en fin de mois. Les cumuls de précipitations varient de 5 à 40 mm et sont largement déficitaires sur l'ensemble des Pays de la Loire. Si le marais breton et une partie du bocage vendéen font exception, avec des manques d'eau de 20 à 30 % par rapport aux normales, partout ailleurs les déficits sont plus importants, voire dépassent les 70 % dans la partie centrale de la région ou la vallée de la Sarthe. Les températures moyennes varient de 20 °C à plus de 23,5 °C dans le Saumurois. Elles sont supérieures à la normale de 1 °C à ponctuellement plus de 3 °C, et ce, grâce aux maximales souvent élevées avec un nombre de jours de fortes chaleurs supérieur d'au moins 50 % par rapport aux normales et un épisode caniculaire du 23 au 25 où des records absolus sont battus à Beaucouzé (49) ou à Le Mans (72) avec respectivement 40,7 °C le 23 et 41,1 °C le 25. Le soleil est très ardent jusqu'en troisième décade avec des durées d'insolation sur la région comprise entre 330 et 340 heures. Ces durées enregistrées représentent des gains de l'ordre de 50 % par rapport aux valeurs saisonnières et constituent généralement sur les Pays de la Loire des records pour un mois de juillet depuis 1991.

Août : un peu de pluie sans excès comme la chaleur hormis la fin de mois

Les cumuls de précipitations varient sur les Pays de la Loire de 20 à 75 mm. A l'exception de la troisième décade sèche, il pleut souvent avec de bons arrosages bénéfiques dans un contexte de sécheresse : 20,3 mm à La Roche-sur-Yon (85) le 06 ; 8,4 mm à Nantes (44) le 09 et surtout le 17 avec 26 mm au Mans (72). A l'échelle de la région, elles sont toutefois hétérogènes. D'une part, elles présentent localement des déficits de 15 % jusqu'à 35 % comme dans le marais Poitevin, d'autre part, elles sont excédentaires surtout dans le nord de la région jusqu'à plus de 80 % dans la région de Saint-Nazaire (44) ou du Mans. Les températures sont contrastées avec une deuxième décade fraîche comprise entre un début et une fin de mois chaud. La période du 23 au 27 est remarquable avec un mercure qui dépasse allègrement les 25 °C au quotidien. Au final, les températures moyennes varient de 18 °C à plus de 21 °C dans les métropoles où ces valeurs sont au-dessus des valeurs normales de plus de 1 °C. L'ensoleillement généreux en début et fin de mois profite au littoral avec 260 heures d'ensoleillement à Château-d'Olonne (85) ou encore 250 h à Guérande (44), quand, ailleurs dans la région, le soleil brille autour de 225 / 235 h, valeur dans la normalité.

Septembre : retour de la pluie en fin de mois, chaud et ensoleillé

Les précipitations sont hétérogènes avec toutefois un début de mois sec hormis l'épisode du 09, puis une dernière décade humide avec la présence quotidiennement de pluies et parfois de bons arrosages, les 23 et 24 atténuant la sécheresse notamment sur les zones littorales des Pays de la Loire. Les cumuls varient d'à peine 25 mm en Sarthe pour approcher les 100 mm dans le bocage vendéen. A l'ouest d'une ligne Fontenay-le-Comte (85) / Nort-sur-Erdre (44), ceux-ci sont excédentaires jusqu'à 35 % autour de la Roche-sur-Yon (85). Plus à l'est, ils sont déficitaires jusqu'à 50 % sur l'extrême est-nord-est de la région. Le mois est contrasté côté températures entre la première décade fraîche, notamment les 6 ou 9 où le thermomètre approche les 5 °C au petit matin, et la deuxième décade avec une belle période du 14 au 16 où le mercure dépasse localement les 30 °C en journée. Au final, les températures moyennes tout comme les minimales ou maximales sont supérieures aux normales de 0,5 °C à 1,5 °C avec des valeurs comprises entre 16 °C en Mayenne à 18,5 °C dans le Saumurois. Malgré une troisième décade où le soleil est peu présent, les durées d'ensoleillement sont au-dessus des normales de 5 % à 15 % avec des valeurs régionales comprises de 190 heures du nord de la région à plus de 230 h sur le littoral ligérien. La fin de mois est plus agitée avec le retour des régimes océaniques et quelques coups de vent les 22, 24 ou 29 avec des rafales de 60 à 70 km/h.

Département		Pluviométrie (mm)		Températures moyennes (°C)				Nombre de jours Tx >= 25 °C		Insolation (heures et minutes)	
		3 ^e trimestre 2019	Normales 1981- 2010 ou Moyennes	3 ^e trimestre 2019		Normales 1981 - 2010 ou moyennes		3 ^e trimestre 2019	Normales ou Moyennes 1981-2010	3 ^e trimestre 2019	Moyennes ou Normales 1981-2010
				Mini	Maxi	Mini	Maxi				
44	NANTES-BOUGUENAI	119,2	152,9	14,2	26,0	13,5	24,0	50	32	784h22	634h12
	ST NAZAIRE-MONTOIR	143,8	142,4	13,7	24,1	13,0	23,6	36	28	843h32	748h36*
	NORT-SUR-ERDRE	112,4	145,1	13,4	25,8	12,1	24,6	49	38	mq	mq
49	BEAUCOUZE	105,9	148,4	13,7	26,5	13,3	24,3	55	36	774h22	637h24
	MARTIGNE-BRIAND	83,0	128,6	13,4	26,3	13,1	24,7	56	41	mq	mq
	CHOLET	114,6	156,9	14,2	25,4	13,0	23,8	48	33	mq	mq
53	LAVAL	102,9	152,8	13,4	25,0	12,6	23,5	42	29	748h53	588h54
	LE HORPS	146,4	188,7	13,0	23,6	12,5	21,9	31	20	mq	mq
	ERNEE	121,4	185,5	12,6	24,1	12,2	22,8	36	26	mq	mq
72	LE MANS	99,0	152,4	13,9	26,4	13,0	24,3	52	37	775h34	633h18
	LUCHE-PRINGE	103,2	133,3	14,0	26,0	13,3	24,3	52	37	mq	mq
	ROUESSE-VASSE	119,0	163,7	14,0	24,3	13,3	22,7	38	26	mq	mq
85	CHATEAU-D'OLONNE	128,9	128,3	15,5	24,3	14,7	22,9	34	20	820h51	780h24
	NOIRMOUTIER	86,6	127,0	16,0	23,6	15,1	22,8	30	21	mq	mq
	FONTENAY	127,1	163,5	14,4	27,0	13,9	25,4	54	46	mq	mq
	LA ROCHE SUR YON	178,3	166,3	13,6	25,5	12,9	23,7	46	31	768h44	656h12

* Guérande
mq = pas de données

Productions végétales

Grandes cultures :

Très bons rendements pour les céréales à paille et bonne qualité du blé tendre - La sécheresse estivale altère le potentiel de rendement des cultures d'été et contrarie l'implantation des colzas

Juillet est sec et chaud ; les moissons progressent très vite. Fin juillet, elles sont presque terminées. Par rapport au rendement régional moyen 2014-2018, celui de 2019 est inférieur d'un quintal en colza ; il est supérieur de sept quintaux en orge d'hiver, de neuf quintaux en triticale et en blé tendre, et de onze quintaux en blé dur. L'impact de l'épisode caniculaire de fin juin est finalement limité : la plupart des parcelles de céréales étant arrivées à maturité avant sa survenue.

La qualité régionale du blé tendre est bonne. Au regard du rendement élevé, le taux de protéines est satisfaisant : les pluies du printemps ont favorisé une

bonne valorisation des engrais azotés. L'absence de pluie jusqu'à la récolte et pendant la moisson permet d'obtenir un très bon poids spécifique, et un taux d'humidité particulièrement bas favorable à une bonne conservation des grains.

Août est également sec et chaud. Les parcelles de maïs non irriguées souffrent du manque d'eau. Par ailleurs, de nombreux secteurs du territoire régional sont concernés par des arrêtés de restriction, voire d'interdiction d'irrigation. Pour compenser les baisses de rendement des prairies et des maïs fourrage, des parcelles de maïs initialement prévues en

grain sont finalement ensilées. Le retour attendu de la pluie intervient au début de la troisième semaine de septembre, tardivement pour les cultures d'été. Par rapport au rendement régional moyen 2014-2018, les rendements très provisoires indiquent une baisse de deux quintaux en tournesol, de cinq quintaux en maïs grain, et de douze quintaux en maïs fourrage.

Jusqu'au retour de la pluie, la levée des colzas de la récolte 2020 est chaotique et hétérogène. Les précipitations favorisent leur développement. Globalement, l'état sanitaire des colzas est satisfaisant et l'activité des ravageurs assez discrète.

Prévisions de récolte en Pays de la Loire au 1^{er} octobre 2019 - récolte 2019 -

Cultures	Surface (ha)	Évolution 2019/2018	Rendement (q/ha)	Évolution 2019/2018	Production (1 000 q)	Évolution 2019/2018
Céréales : 702 815 ha dont						
Blé tendre	398 250	3 %	78	26 %	31 064	29 %
Orge d'hiver	73 860	17 %	72	20 %	5 318	41 %
Orge de printemps	4 995	32 %	63	29 %	315	70 %
Triticale	35 700	10 %	65	27 %	2 321	41 %
Blé dur	26 015	-16 %	75	17 %	1 951	-2 %
Avoine	5 930	2 %	60	20 %	356	23 %
Maïs grain *	112 715	-6 %	83	-8 %	9 355	-13 %
Oléoprotéagineux : 139 265 ha dont						
Colza	78 200	-16 %	32	23 %	2 502	4 %
Tournesol	34 680	16 %	25	-4 %	867	12 %
Pois protéagineux	15 935	61 %	42	11 %	669	77 %
Maïs fourrage	273 200	3 %	111	-8 %	30 325	-5 %

Les surfaces sont provisoires, dans l'attente des données PAC 2019

* Maïs grain : dont 16 300 ha de maïs grain humide ; évolution de surface grain + fourrage : + 3 %.

Source : Agreste et FranceAgriMer Pays de la Loire

Qualité du blé tendre récolte 2019

Critère	Pays de la Loire			France		
	Récolte 2019	Récolte 2018	Moyenne 2014-18	Récolte 2019	Récolte 2018	Moyenne 2014-18
Poids spécifique (kg/hl)	80,8	76,9	77,7	79,5	77,8	76,8
Taux de protéines (%)	11,3	12,6	12,0	11,5	12,0	11,8
Teneur en eau (%)	11,9	12,3	13,1	12,1	12,5	13,2

Source : FranceAgriMer-Arvalis - Enquête qualité collecteurs 2014 à 2019 -

Plusieurs plaquettes sur la qualité des blés récolte 2019 sont disponibles sur le site internet de la DRAAF : draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr / Données statistiques / Conjoncture / Conjoncture mensuelle / Conjoncture grandes cultures

AGRI ESTUAIRE devient une filiale de la holding LA SOURCE

Au 1^{er} août 2019, AGRI ESTUAIRE, négociant situé à Saint-Père-en-Retz (Loire-Atlantique), rejoint la holding LA SOURCE, basée à Plouénan (Finistère). Cette holding inclut notamment deux autres négociants : les Établissements DROUET (situés à Saint-Macaire-en-Mauges dans le Maine-et-Loire) et la SAS LE GALL CORRE (basée à Plouénan).

La collecte cumulée des trois négociants est de 50 000 t : 11 000 t pour AGRI ESTUAIRE, 19 000 t pour DROUET, et 20 000 t pour LE GALL CORRE.

Recul des cours du blé et du maïs lié à l'abondance des récoltes mondiales des deux céréales Hausse du cours du colza essentiellement due à la forte baisse de la production de colza de l'Union européenne

La récolte mondiale de blé est abondante et de qualité, notamment chez les principaux pays exportateurs de l'hémisphère Nord ; la concurrence à l'export est importante. La demande mondiale est dynamique : les pays importateurs profitent de prix relativement bas. Le cours du blé recule sensiblement en juillet puis se stabilise en août et se replie légèrement le mois suivant. En septembre 2019, le cours moyen du blé tendre rendu Rouen (161 €/t) est inférieur de 15 € (- 9 %) à celui de juin 2019 et de 38 € (- 19 %) à

celui de septembre 2018.

Le cours du maïs progresse nettement en juillet : en France, le temps sec et chaud dégrade l'état des maïs. L'amélioration des conditions de culture des maïs étasuniens tout au long de ce trimestre entraîne une révision à la hausse de la production mondiale de maïs et un repli des cours en août et en septembre. Le cours moyen du maïs rendu Bordeaux (151 €/t), en septembre 2019, est inférieur de 8 € (- 5 %) à celui de juin 2019 et de 13 € (- 8 %) à celui de septembre 2018.

Le cours du colza progresse tout au long de ce trimestre. L'Union européenne enregistre sa plus faible récolte de colza depuis dix ans. La production de canola (variété de colza) est prévue en baisse au Canada. En Amérique du Sud, la sécheresse contrarie les semis de soja. Par ailleurs, la hausse du prix du pétrole entraîne celle des huiles oléagineuses. En septembre 2019, le cours moyen du colza rendu Rouen (385 €/t) est supérieur de 27 € (+ 7 %) à celui de juin 2019 et de 28 € (+ 8 %) à celui de septembre 2018.

Petit début de campagne pour les chargements portuaires régionaux

Au cours du premier trimestre de la campagne 2019-2020, 225 000 t de céréales et d'oléagineux sont chargées depuis les quatre ports de la région, dont 167 000 t vers l'Union européenne et 58 000 t vers les pays tiers. Les

chargements de ce trimestre sont inférieurs de 107 000 t (- 32 %) à ceux du premier trimestre de la campagne 2018-2019, et de 196 000 t (- 47 %) au trafic moyen à fin septembre pour la période 2014-2018. Par ailleurs, le blé tendre

représente 73 % (165 000 t) des tonnages chargés. Au 30 septembre 2019, deux destinations se détachent : le Portugal (88 000 t de blé tendre) et l'Algérie (58 000 t de blé tendre).

Fruits et légumes

L'été est très favorable aux produits de serre qui ne connaissent aucun jour de crise au cours du trimestre

Durant la période estivale, le marché du **concombre** se déroule dans un climat serein. En première semaine de juillet, les disponibilités peinent à couvrir une demande dynamique, situation qui se répète par ailleurs à la fin du mois. En août, les échanges baissent en intensité et la concurrence entre les bassins de production européens est plus marquée. Les jours de méventes sont cependant rares et les quelques stocks sont rapidement épurés. Les distributeurs gardent majoritairement l'origine française sur les étals, assurant ainsi le bon équilibre entre l'offre et la demande. En dernière décade de septembre, l'offre décline logiquement sans générer

une tendance haussière. L'arrivée de l'automne marque la fin toute proche de la campagne du concombre français, tandis que progressivement l'origine espagnole arrive sur les étals. Les échanges sont plus laborieux, mais la majeure partie de la saison s'est déroulée sans réelle anicroche.

Le printemps chaotique en **tomates** n'est pas oublié mais la saison estivale apporte un regain d'optimisme. Les prix au départ des stations d'expédition sont en juillet et août nettement supérieurs aux campagnes précédentes à époque identique. Le marché ne connaît pas d'épisodes de crises durant l'été, aléas souvent constatés lors des saisons

antérieures. En septembre, le marché devient inconstant. L'offre décline sensiblement, mais la demande faiblit. L'activité est moindre sur les variétés anciennes et cerises et le nombre de références de tomates en rayon, très large au cœur de l'été, se rétracte au début de l'automne. Les variétés rondes et grappes redeviennent alors le cœur de gamme sur les étals. La concurrence avec les autres pays du bassin méditerranéen (Maroc, Espagne) très embryonnaire, interfère peu sur l'orientation du marché. La dernière décade du trimestre s'avère cependant difficile. Le décrochage des prix est très net pour les tomates grappes, du fait d'une chute de l'activité.

Une offre limitée et sans réelle concurrence maintient un marché serein pour le poireau et le radis

Les disponibilités de **radis** sont dans l'ensemble de qualité hétérogène. Certains lots sont écartés de la vente faute de présentation irréprochable, en raison notamment d'attaques d'insectes (altises) qui perforent les fanes. De ce fait, l'offre n'est pas conséquente en juillet et août. A partir de la mi-septembre, l'activité faiblit sensiblement. L'offre suffit alors largement aux transactions. Le trimestre s'achève sur une orientation baissière des prix qui se rapprochent

de ceux pratiqués en 2018 à période comparable.

En région nantaise, le pic de production de **poireaux** est atteint en juin. Durant l'été, les conditions climatiques sont peu favorables à la consommation. Paradoxalement, le marché se porte plutôt bien, en l'absence de concurrence interrégionale et européenne. Les disponibilités en juillet et août, certes limitées, suffisent à la demande. Dans la dernière décade d'août, les échanges

sont plus discutés. Certaines zones de production françaises débutent les arrachages et la région nantaise perd sa condition de marché référent. A partir de la mi-septembre, l'activité baisse d'intensité et la concurrence est plus marquée. Les opérateurs nantais se mettent alors au diapason des autres bassins, leaders sur le marché du poireau d'automne.

La météo estivale pèse sur la production des salades et des haricots verts, dont la demande s'atténue en fin de trimestre

Les mauvaises conditions de semis et les températures caniculaires de fin juin et début juillet conduisent à des rendements en berne pour le **haricot vert** du Val de Loire (- 60 %). Les promotions sont mises en place et la demande est soutenue. Ainsi, les cours sont supérieurs à ceux des années antérieures. Ensuite, l'offre se développe et la demande devient plus réservée. La qualité n'étant pas toujours assurée, des destructions sont inévitables et les prix passent sous leur niveau de

septembre 2018. En fin de trimestre, la demande est modeste et la concurrence marocaine se fait sentir.

Les fortes chaleurs et le déficit hydrique important perturbent les cultures et la qualité des **salades**. En première quinzaine de juillet, malgré des apports contenus, la concurrence entre les bassins de production et les jardins familiaux, ainsi que les départs en vacances, limitent la demande. La persistance de la sécheresse et les restrictions d'irrigation favorisent

le retour à l'équilibre du marché. Toutefois, il faut attendre fin juillet pour que les cours progressent au-delà de leur moyenne quinquennale. A partir de la deuxième quinzaine d'août, le produit est plus recherché, l'amélioration des cours se confirme. Les transactions sont fluides avec parfois un manque d'offre. Fin septembre, la demande se rétracte et inverse la tendance tarifaire.

Au gré des vagues d'offres disponibles, les cotations melons et courgettes oscillent autour de la moyenne quinquennale

En **melon**, le début de campagne est pénalisé par des petits rendements. Il faut attendre le 10 juillet pour voir des volumes conformes à un début de saison. Les fortes chaleurs concentrent les récoltes. La qualité est correcte. Durant toute la période qui suit, les prix sont sous pression du fait de l'importance de l'offre au niveau national et d'une demande parfois limitée, malgré les

nombreuses opérations promotionnelles. Cela cause ponctuellement une situation de crise conjoncturelle. Fin septembre, la campagne de melons s'achève rapidement avec l'arrivée des températures fraîches.

En juillet, la production de **courgettes** du Val de Loire augmente. La concurrence interrégionale s'accroît et les transactions sont laborieuses. Les

prix baissent. En première quinzaine d'août, les promotions dynamisent les ventes. Avec une production en retrait, les cours se raffermissent et s'orientent progressivement à la hausse à la fin du mois. En septembre, les ventes sont fluides, mais la demande est sans grande motivation. Les cours tendent à se tasser du fait de la concurrence espagnole de plus en plus pressante.

Faute de maturité suffisante, les nouvelles campagnes pommes et poires débutent tardivement

Faisant suite à une campagne peu dynamique, la nouvelle saison de **pommes** débute lentement. La nouvelle production côtoie des reliquats de l'ancienne récolte. Les cours sont contenus et la demande est peu dynamique. La gamme variétale mise en marché est encore

limitée en comparaison de l'année précédente, l'activité étant encore axée sur la récolte.

Les fortes chaleurs estivales pénalisent le grossissement des fruits et retardent la récolte de **poires** en Val de Loire et dans le nord de la France. En fin de trimestre,

la *Williams* s'écoule tranquillement, les volumes sont relativement faibles, des vergers ayant été arrachés. En *Conférence*, les producteurs sont inquiets pour la suite de la saison en raison d'une forte proportion de petits calibres.

Viticulture

Achats du négoce

Bilan de la campagne 2018-2019

Pour la campagne août 2018-juillet 2019, les achats de vrac ont été globalement supérieurs à ceux de la campagne précédente, avec des prix en baisse pour les appellations nantaises et les rouges, et relativement stables pour les Cabernet d'Anjou et Crémant de Loire (+ 1 %). Les achats en Muscadet Sèvre-et-Maine (10 000 hl) se rétractent fortement (- 72 %). Avec 96 000 hl, le Muscadet Sèvre-et-Maine sur Lie progresse de 12 % en un an. En tête des volumes contractualisés, le Cabernet d'Anjou (210 000 hl) gagne

17 %. Avec 26 % de hausse, le Crémant de Loire s'approche des 122 000 hl vendus en vrac. Les achats de Saumur-Champigny (26 600 hl) ont augmenté de 22 %, avec une réduction des cours (- 7 %). Le négoce a également acheté nettement plus de vins IGP et de vins sans IG à des prix le plus souvent inférieurs à ceux de la campagne précédente.

Début de la campagne 2019-2020

En septembre, les achats du négoce sont plus actifs qu'en septembre 2018. Les volumes contractualisés en Muscadet

AC depuis le début de la nouvelle campagne sont supérieurs à ceux de la même période de 2018 (+ 33 %), avec une nette progression des achats de vins parallèlement aux achats de vendanges fraîches. Comparés à septembre 2018, les achats de vendanges fraîches réalisés en septembre progressent fortement pour les rosés : + 39 % pour le Cabernet d'Anjou, + 27 % pour le Rosé d'Anjou, mais aussi le Crémant de Loire (+ 78 %) et diverses IGP. Le marché des rouges est moins dynamique.

Ventes en GMS : résultats contrastés

En GMS, sur un an, entre août 2018 et août 2019, les volumes totaux de ventes de vins tranquilles reculent de 5 %. Les vins rouges sont les plus touchés (- 8 %), les vins rosés perdent presque 4 %, alors que la baisse des blancs s'établit à 0,8 %. Dans ce contexte, les appellations de la région ont des évolutions très différentes les unes des autres, voire en rupture

avec l'évolution générale. Le Saumur-Champigny perd 9 % en volume et 7 % en valeur. Le Rosé d'Anjou progresse en volume et en valeur avec respectivement + 2,7 % et + 4,6 %. Avec presque 193 000 hectolitres vendus, le Cabernet d'Anjou recule légèrement en volume (- 0,8 %) et gagne 1,1 % en valeur. En blanc, les achats de Muscadet Sèvre-et-Maine

sur Lie et Muscadet AC se replient de respectivement 3,6 % et 10 %. Toutefois, la hausse du prix du col permet au Sèvre-et-Maine de se maintenir en valeur (+ 0,1 %) et au Muscadet AC de limiter la baisse (- 6 %). Les Coteaux du Layon tirent leur épingle du jeu en volume (+ 4,5 %) comme en valeur (+ 5,8 %).

Récolte 2019 : faible mais de bonne qualité

Début juillet, coulure et millerandage diminuent un peu plus le potentiel de récolte déjà entamé par les gels d'avril et de mai. Les parcelles souffrent du déficit hydrique estival. De la grillure est ponctuellement constatée. Certains cepes ne portent que très peu de grappes, d'autres sont correctement chargés. Les rendements s'annoncent très hétérogènes d'une parcelle à l'autre et au sein même des parcelles. Côté

cépage, le Chenin est particulièrement affecté avec un rendement autour de 35 hl/ha. Les quelques pluies de fin août et de mi-septembre ne permettent pas de remonter le potentiel de production. L'état sanitaire des vignes est, quant à lui, très bon. Les vendanges débutent le 4 septembre pour les parcelles les plus avancées et se déroulent dans de bonnes conditions. Si la quantité de jus est décevante, la qualité est au rendez-

vous. Les degrés sont forts et évoluent vite. Les professionnels s'attendent à une demi-récolte pour le Muscadet. La production, très difficile à estimer pour le Maine-et-Loire, serait en retrait de plus de 30 %. Toutefois, les stocks et les Volumes Complémentaires Individuels de la campagne précédente, associés aux volumes de cette nouvelle récolte, devraient permettre d'approvisionner le marché.

POINT DE LA FILIERE

Interloire et le BIVC (interprofessions du Val de Loire et du Centre Loire) ont demandé le 22/10/2019, en accord avec l'ensemble des organisations professionnelles du bassin Val de Loire - Centre, de reporter le Conseil de Bassin prévu le mercredi 23 octobre 2019.

En effet, les professionnels estiment qu'en l'absence de concertation suffisante au niveau national entre les services de l'Etat et les organisations professionnelles sur un certain nombre de sujets cruciaux pour la filière, ils ne sont pas en mesure de siéger au Conseil de Bassin.

Selon les professionnels viticoles, la filière fait face à des problèmes importants :

- le projet de réglementation des ZNT (zones de non traitement) qui, à ce stade, créerait ou engendrerait de graves difficultés pour les vignobles périurbains notamment.
 - l'entrée en vigueur de la taxe de 25 % pour les vins importés aux Etats-Unis ; la filière dans ce dossier est l'otage d'un différend commercial qui ne la concerne pas et déplore l'insuffisance de réaction des pouvoirs publics pour préserver les intérêts sur son 1er marché d'exportation.
 - la poursuite de la stigmatisation du vin et de la dénormalisation de sa consommation, notamment à travers l'instauration du « Dry January ».
 - un sentiment général d'agri-bashing sans que l'Etat ne vienne au soutien des filières.
- En conséquence, le Conseil de Bassin a été reporté.

IPAMPA : stabilité du prix des intrants

L'indice du prix d'achat des intrants baisse de 0,1 % en juillet et de 0,2 % en août et augmente de 0,3 % en septembre, soit + 0,2 % en année glissante.

Le prix du pétrole fluctue depuis le mois de juillet : le prix du Brent s'établit en moyenne à 63,9 \$/baril au mois de juillet contre 59,1 \$/baril au mois d'août, pour remonter à 62,8 \$/baril au mois de septembre. Le prix de l'énergie et lubrifiants est impacté par ces cours (+ 1,5 % en juillet, - 1,4 % en août et + 2,9 % en septembre) et s'établit à - 3,9 % en glis-

sement annuel.

Le prix des engrais et amendements diminue depuis le début de l'année et pendant le trimestre (- 0,4 % en juillet, + 0,2 % en août et - 0,3 % en septembre). Il rattrape son niveau de l'année dernière (+ 0,8 %). Ce sont les engrais composés qui baissent le plus ce trimestre (- 2,1 % par rapport au trimestre précédent). Le prix des engrais simples connaît une quasi-stabilité au cours de ce trimestre.

Les prix de l'aliment pour animaux diminuent de manière continue ce trimestre

(- 0,5 % en juillet, - 0,4 % en août et - 0,6 % en septembre). En année glissante, l'alimentation animale voit son coût diminuer de 0,3 %. Ce sont les aliments pour volailles (- 0,8 %) qui accusent la baisse la plus importante sur un an.

Les prix des biens d'investissements (matériel, ouvrage) ont légèrement augmenté sur ce troisième trimestre (+ 0,2 % en juillet, - 0,1 % en août et + 0,4 % en septembre). Cependant sur l'année, l'indice progresse de 1,7 %.

Productions animales

Bovins mâles de 8 à 24 mois : des prix proches des moyennes mais une situation de marché fragile

Trimestre après trimestre, les abatages de jeunes bovins (JB) régressent. Ce troisième trimestre 2019 ne fait pas exception. Malgré une offre toujours contenue, les cours restent fragiles. Concrètement, les cotations régionales entrées abattoir observées fin septembre

se situent aux environs de 3,99 €/kg (catégorie viande U), 3,8 €/kg (viande R) et 3,36 €/kg (mixte O). Ces cours régionaux se révèlent au final supérieurs de 5 à 10 centimes/kg aux valeurs 2018 et pluriannuelles 2014-2018. La concurrence au sein de l'Union européenne est réelle.

Les exportations sont en retrait, notamment vers l'Allemagne ou encore l'Italie. Dans un contexte globalement morose, le marché italien, plus équilibré, semble tirer son épingle du jeu. Ailleurs (Allemagne, Pologne, Irlande, Espagne), les prix restent à la traîne.

Vaches : des prix et un solde commercial dégradés

Les cours des vaches de ce trimestre traduisent une baisse saisonnière, à des niveaux inférieurs à ceux des années précédentes, malgré des abatages en retrait (en particulier ceux issus de vaches allaitantes). Les meilleures conformations semblent mieux résister. La décapitalisation allaitante perdure. Sur les 9 premiers mois de l'année, alors

que les exportations nationales de viande bovine régressent, les importations augmentent par rapport à 2017 et 2018, d'où une dégradation du solde commercial. L'Irlande a fourni le gros des volumes supplémentaires. L'Allemagne se positionne également en raison d'une consommation nationale en retrait et de prix compétitifs. Les achats à la Pologne

ont, en revanche, reculé suite aux deux scandales sanitaires de fin janvier et début juin ; les fournisseurs italiens et espagnols en ont profité pour revenir en force sur le marché français. La consommation de viande bovine diminue de l'ordre de 1 % par rapport à 2018 sur les 9 premiers mois de cette année.

Lait de vache : amélioration générale du niveau de collecte

Après un premier semestre en berne, la production laitière ligérienne se redresse au troisième trimestre. La sécheresse de cet été a peu d'impact sur le niveau de collecte. Sur un an, elle progresse de 1,2 % au troisième trimestre. Toutefois, les livraisons depuis janvier restent inférieures de 0,6 % à celles observées en 2018 à période comparable. En Pays de la Loire, la majorité des départements s'inscrivent dans cette tendance, excepté la Vendée dont la production ne cesse de baisser. Le contexte est favorable au prix du lait. En effet, après une hausse continue depuis janvier, le prix moyen payé au producteur (386 €/1 000 l) est à nouveau supérieur, au troisième trimestre, à celui enregistré en 2018 (+ 5 %). Depuis le début de l'année, le prix moyen cumulé progresse de 5,3 % par rapport à celui de l'an passé.

Dans le même temps, la collecte de lait bio est toujours aussi dynamique. Les livraisons du troisième trimestre sont en hausse de 16 % sur un an. Depuis janvier, la production cumulée augmente de 16 % entre 2018 et 2019 (+ 50 % entre 2017

et 2019). Sur ce trimestre, le prix moyen payé au producteur (494 €/1 000 l) repart à la hausse (+ 3,3 % par rapport à celui de 2018). Le prix moyen cumulé s'établit à 459 €/1 000 l, soit 1,1 % de plus que celui de l'an dernier.

A l'échelle nationale, la production laitière est stable par rapport à celle du troisième trimestre 2018 (+ 0,1 %). Ce constat est principalement lié à la sécheresse estivale de cette année. Toutefois, elle affecte moins la production que celle de l'an dernier, avec des niveaux de pluviométrie très contrastés suivant les régions. Ainsi, seules les parties Est et Sud du pays pâtissent du manque d'eau. La baisse des disponibilités laitières dans certaines régions favorise une augmentation des cours nationaux. Ainsi, le prix moyen payé au troisième trimestre (379 €/1 000 l) progresse de 5 % sur un an.

Dans le même temps, la collecte de lait bio enregistre une hausse sur un an (+ 15 %). En septembre, la part de la production de lait bio représente 4 % de la

collecte nationale.

D'une année sur l'autre, la fabrication de produits laitiers au troisième trimestre est en progression dans les différentes catégories. Il en va de même pour les produits laitiers biologiques, qui utilisent 68 % de la collecte laitière bio nationale au troisième trimestre.

En Europe, les livraisons progressent en juillet et août par rapport à celles de 2018, à période comparable. Les conditions météorologiques de cet été ont finalement peu impacté la production européenne. Les îles britanniques ont même bénéficié de conditions propices à la pousse d'herbe. Dans le secteur des produits laitiers, les transformateurs européens ont privilégié la fabrication de beurre et de poudre de lait au détriment des fromages. Les fondamentaux sur le marché des produits laitiers semblent solides mais restent à la merci des évolutions géopolitiques à venir (Brexit, conflit économique États-Unis/Chine, ...).

Broutards : des cotations désormais proches des moyennes quinquennales

Supérieures en début d'année aux valeurs moyennes quinquennales, les cotations des broutards reculent au cours du trimestre pour s'en rapprocher. Cette évolution s'explique certes par le contexte saisonnier mais également par diverses incertitudes. La moindre production fourragère de l'année 2019, imputable à la sécheresse, et la morosité du marché du

JB incitent les engraisseurs à la prudence lors des achats et des mises en place de broutards dans leurs ateliers. Passé le pic des sorties de la rentrée scolaire, le marché du maigre devrait se fluidifier en novembre avec une offre limitée liée à des naissances en repli depuis janvier. Depuis le début d'année, les expéditions de femelles ont progressé, tirés par la

demande italienne pour cette catégorie d'animaux. En revanche, sous l'effet de la conjoncture morose des JB, la demande espagnole en broutards s'est réduite. Vers les pays tiers, les envois estivaux ont été freinés voire stoppés par la canicule et/ou pour des raisons sanitaires (statut vaccinal des animaux notamment).

Veaux de boucherie : rebondir après la crise

Suite à une situation particulièrement dégradée lors du premier semestre 2019, la cotation du veau de boucherie « Ouest-rosé clair R » poursuit une remontée spectaculaire amorcée début août (5,7 €/kg fin septembre) qui se confirme en octobre. La situation est similaire ailleurs en Europe avec notamment un marché fortement haussier aux Pays-Bas. Ce renversement de conjoncture s'explique

avant tout par le fort repli de l'offre, notamment en France où les opérateurs, très affectés par la crise du secteur observée depuis fin 2018, ont réalisé des mises en place très prudentes au second trimestre 2019. Cette prudence contribue aujourd'hui à soutenir les cours du veau. Le redressement du marché s'accompagne d'un repli des poids carcasse et de l'âge à l'abattage des veaux finis. Parallèlement,

les exportations de petits veaux ont progressé, notamment vers l'Espagne. Cette situation devrait générer un recul de la production de veaux de boucherie pour la fin d'année 2019. En revanche, malgré des exportations dynamiques, le marché des petits veaux est actuellement saturé et les cours, particulièrement bas, devraient rester au plancher au moins jusqu'en janvier pour cette catégorie.

Ovins : des cotations nationales sous influence britannique

Une remontée tarifaire conséquente du prix moyen pondéré des agneaux est observée au cours du trimestre (de 5,86 €/kg de carcasse mi-juillet à 6,17 €/kg de carcasse fin septembre). Cet été,

la demande française dynamique ainsi que la baisse des importations de viande ovine en août ont tiré les cours nationaux à la hausse. Les volumes abattus au cours du troisième trimestre 2019 sont

légèrement supérieurs à ceux observés en 2018 et aux moyennes pluriannuelles (de l'ordre de 5 à 6 %).

Lait de chèvre : tendance régionale toujours haussière

Au troisième trimestre, la production de lait de chèvre en Pays de la Loire est en progression sur un an (+ 3,8 %). Depuis le début de l'année, elle affiche une hausse de 2,7 % par rapport à celle de 2018. La région semble aussi bénéficier progressivement d'une migration d'une partie de la production en provenance de la Nouvelle-Aquitaine et du Centre-Val de Loire, régions qui pâtissent d'un difficile renouvellement des générations. La valorisation du lait de chèvre reflète la bonne tenue de la collecte. A 697 €/1 000 l, le prix moyen payé au

producteur ce trimestre est supérieur de 2,4 % à celui observé l'an dernier à période identique. Annuellement, le prix moyen cumulé (702 €/1 000 l) gagne 1,7 % comparativement à celui de 2018 et reste identique à celui de 2017.

La collecte française est en hausse de 1,2 % entre les troisièmes trimestres 2018 et 2019. Toutefois, la production annuelle depuis janvier est en repli.

L'approvisionnement est tendu au début de l'été, à cause de la sécheresse. En

outre, un effondrement des importations, principalement espagnoles, accentue le phénomène. La tension sur la ressource favorise la hausse des cours.

Durant l'été, la fabrication de produits laitiers enregistre une baisse de la production pour les fromages, notamment. Seule la catégorie des yaourts est en progression. Afin de satisfaire une demande nationale toujours croissante, les industriels ont dû réorienter les volumes de produits exportés sur le marché intérieur.

Porcs : des cours de nouveau en hausse, la marge des éleveurs en nette augmentation, une balance commerciale favorable

Le cours du porc croît régulièrement depuis le début du trimestre. La cotation porcine (entrée abattoir, classe S, TMP \geq 60 %, Centre Ouest) ouvre le trimestre à 1,75 €/kg et le ferme à 1,93 €/kg. Le cours moyen du premier trimestre s'établit à 1,82 €/kg, c'est 24,3 % au-dessus du cours du même trimestre 2018, mais aussi 12,8 % au-dessus de la moyenne triennale 2016-2018. Ailleurs en UE, les variations de prix sont aussi orientées à la hausse. Les cotations françaises rattrapent le niveau des cotations européennes à la fin du trimestre, notamment de celles de l'Espagne et de l'Allemagne.

Les tonnages de porcs charcutiers abattus (en tec) sur le troisième trimestre par rapport au troisième trimestre 2018, augmentent de 2,9 % sur la région Pays de la Loire, ainsi qu'en Bretagne (+ 3,1 %) et en France (+ 3,7 %). De même, comparé au trimestre précédent, les abattages augmentent sur la région des Pays de la Loire (+ 4,3 %) et sur le bassin breton

(+ 1,4 %).

Le solde commercial des échanges de viandes porcines reste excédentaire en volume pendant ce troisième trimestre 2019. Ce sont les pays tiers (en particulier la zone Asie) qui tirent le solde commercial vers le haut, grâce à leurs importations importantes de viande porcine (+ 70 % pour la Chine depuis le début de l'année 2019 en raison de la peste porcine africaine). Les viandes fraîches, réfrigérées ou congelées, représentent 75 % des produits exportés. De même, le solde commercial en valeur est moins déficitaire par rapport à la même période de l'année 2018.

Le coût des intrants reste stable sur le troisième trimestre mais s'établit à + 0,2 % en année glissante. Selon l'IPAM-PA France entière, le coût de l'énergie augmente de 3 % sur ce trimestre. En revanche, le prix de l'aliment porcin diminue de 2,2 % par rapport au second

trimestre.

La situation économique des éleveurs s'est améliorée notablement durant ce trimestre. La marge brute des éleveurs naisseurs-engraisseurs a décollé, pour atteindre 1 984 €/trouille/an au mois de septembre 2019 (contre 1 602 €/trouille/an au mois de juin).

Sur les marchés intérieurs, les industries de transformation peinent à répercuter les hausses de la matière première auprès de la grande distribution.

La consommation de porc des ménages résidents en France a connu une légère embellie pendant ce troisième trimestre 2019 comparativement au trimestre précédent dans un contexte de stagnation des prix de détail. C'est surtout au mois de juillet que les achats de charcuterie ont repris de la vigueur. De même, durant le mois d'août, les achats de viandes fraîches ont rencontré la faveur

des ménages. Les vacances et le temps estival favorisent la consommation de ce type de produits. Selon le Panel Kantar, les ménages ont acheté plus de porc frais (+ 3,5 %) mais moins de charcuterie

(- 1 %) pour le trimestre. L'envolée du cours du porc n'a pas été répercutée sur les prix à la consommation.

La peste porcine se propage dans de

nouveaux pays de la zone asiatique élargie. Une vigilance forte est toujours de mise sur la prévention de cette maladie sur le territoire français.

Aviculture : les volumes d'abattages de poulets se stabilisent

Au troisième trimestre 2019, la production régionale de **volailles de chair** est en repli de près de 3 % par rapport à 2018, baisse plus marquée qu'en France (- 0,4 %). Le recul est sensible pour les **dindes**, les **pintades** et les **canards**. Depuis le début de l'année, la baisse des abattages de volailles est de 6 % dans la région.

Par rapport au troisième trimestre 2018, les abattages régionaux de **poulets** sont quasiment stables. De janvier à septembre, la baisse d'activité reste sensible, de 8 % par rapport à 2018 et de 9 % par rapport à la moyenne quinquennale, du fait de l'arrêt de la production régionale de poulets export depuis juin 2018. Hors poulets export, en cumul sur neuf mois, les abattages régionaux de poulets sont stables, la hausse des volumes en poulets standard compensant le repli de ceux sous signe de qualité (label et bio). En France également, depuis le début de l'année, les abattages de poulets progressent en poulets standard, alors qu'ils se stabilisent en poulets de qualité.

Sur les huit premiers mois de l'année, les exportations de poulets baissent de 11 %, la légère progression vers l'Union européenne ne compensant pas le fort recul vers les pays tiers, notamment l'Arabie Saoudite et le Bénin. Les importations augmentent de 3 %, majoritairement en provenance de l'Union européenne (Pologne, Belgique, Allemagne).

Au troisième trimestre, les abattages de **dindes** sont en baisse de près de 7 % par rapport à 2018, deux fois plus qu'en France. Le recul est de 12 % par rapport

à la moyenne quinquennale du trimestre. Les cinq abattoirs régionaux sont affectés. En cumul depuis le début de l'année, le volume des abattages est inférieur à 60 000 tonnes, son plus bas niveau depuis vingt ans, en retrait d'un tiers par rapport au maximum de 2006. Sur les huit premiers mois de l'année, le solde des échanges de viandes et préparations de dinde reste positif. Toutefois, il continue de se contracter, avec des exportations en recul de 16 % (principalement vers l'Allemagne, et dans une moindre mesure l'Espagne et l'Afrique subsaharienne) et des importations en repli de 3 %.

Par rapport à 2018, les abattages régionaux de **canards** reculent de 9 % au troisième trimestre. Les volumes abattus en canards à rôtir baissent de 10 %. Depuis le début de l'année, le repli est de 4 %, deux fois plus qu'en France. La région concentre encore la moitié des abattages nationaux. En canards gras, les volumes abattus baissent de 8 % au troisième trimestre ; sur l'ensemble des neuf premiers mois de l'année, ils retrouvent leur (bas) niveau de 2018. Sur les huit premiers mois de l'année, le solde des échanges de viandes et préparations de canard varie peu, avec des exportations et des importations en baisse de 12 et 10 %.

Sur la période juillet-septembre, les abattages régionaux de **pintades** sont en repli de 7 % par rapport à 2018, et de 10 % par rapport à la moyenne quinquennale. La quasi-totalité des abattoirs voient leur activité reculer en 2019. Le repli est similaire en France, la région

concentrant 70 % des volumes abattus. Depuis l'automne 2018 jusqu'en mai, les indices du coût de l'**aliment pour volailles** calculés par l'ITAVI (Institut Technique de l'Aviculture) à partir du coût des matières premières sont orientés à la baisse pour les principales espèces. En juin et juillet, ils se redressent, puis reculent en août et septembre, et tendent à se stabiliser en octobre. Ils demeurent inférieurs à ceux d'il y a un an et aux moyennes quinquennales. De janvier à août, la production industrielle d'aliments pour palmipèdes recule, ainsi que celle des aliments pour poulets. Ces deux types d'aliments contribuent à hauteur de près de 70 % de la baisse des aliments pour volailles depuis le début d'année (- 1,6 %). De même, les prix à la production des volailles de chair sont plutôt orientés à la baisse depuis le début de l'année. Néanmoins, pour toutes les espèces, en septembre, les cours moyens à la production restent supérieurs à ceux de septembre 2018, et se rapprochent des moyennes quinquennales.

En cumul annuel, de janvier à septembre, les volumes d'achats des ménages sont en repli pour le poulet prêt-à-cuire, la dinde, la pintade et la charcuterie à base de volaille ; ils progressent pour le canard, les élaborés de volaille et la découpe de poulet.

En cumul sur huit mois, la consommation apparente de volaille calculée par bilan serait en hausse de 3 % pour les viandes de poulet comme pour celles de canard, et en recul de 3 % pour les viandes de dinde et de 10 % pour celles de pintade.

Œufs : des cotations supérieures aux moyennes quinquennales

Sur les trois premiers trimestres 2019, la production nationale d'œufs de consommation calculée par modèle est estimée à 9,7 milliards d'œufs, en repli de 6,5 % par rapport à la même période 2018.

Depuis juillet, les prix des œufs destinés à l'industrie et à la consommation sont repartis à la hausse, avec des niveaux moyens en septembre et octobre proches de ceux de 2018. En octobre, le marché reste ferme, avec une offre mesurée et une demande active. De janvier à avril, les indices des prix à la production de l'œuf étaient inférieurs

à ceux de 2018, encore élevés suite à la crise inflationniste du Fipronil. De mai à septembre, ils lui deviennent supérieurs. Il en va de même pour la cotation TNO. Au troisième trimestre, les indices sont nettement au-dessus de leurs moyennes quinquennales.

Sur les huit premiers mois de l'année, les exportations d'œufs coquille vers l'Union européenne restent en baisse (- 10 % en valeur) du fait de la baisse des débouchés vers la Belgique et les Pays-Bas, tandis que les importations retrouvent leurs niveaux de 2018. Pour les ovoproduits, les exportations vers l'Union européenne

sont en baisse de 3 % en volume (baisse des débouchés vers la Belgique et l'Espagne), tandis que les importations restent en hausse en volume et stables en valeur.

Sur les neuf premiers mois de l'année, avec des prix en hausse de 4 %, les achats d'œufs par les ménages français progressent légèrement en volume par rapport à la même période de 2018. Le développement sensible des achats d'œufs biologiques (+ 18 %) et de plein air (+ 9 %) compense le fort recul de ceux d'œufs cage (- 13 %).

Cuniculiculture : la baisse des abattages ralentit

Les six abattoirs de lapins du Grand Ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Normandie et Poitou-Charentes) concentrent près des trois quarts des abattages nationaux. Sur les neuf premiers mois de l'année, sauf en Normandie, la production est en recul. Dans le Grand Ouest comme au niveau national, sur la période, les abattages se replient de 5 % par rapport à 2018. Néanmoins, la baisse tend à se ralentir : - 10 % au premier trimestre, - 3 % au second et - 1 % au troisième. Comme les années précédentes, le cours

national du lapin vif départ élevage a progressé de janvier à la mi-avril, puis entamé sa baisse saisonnière jusqu'à l'été. Il repart à la hausse depuis la mi-août. Depuis le début de l'année, les cotations sont supérieures à celles de l'an passé, de l'ordre de 5 %. La cotation nationale du lapin vif départ élevage s'établit à 2,11 €/kg à la mi-octobre. Depuis avril 2018, l'indice des prix à la production du lapin est supérieur à sa moyenne quinquennale. De son côté, l'indice ITAVI de l'aliment pour lapins est en baisse continue depuis janvier

(- 14 % entre janvier et septembre). En septembre, il reste supérieur de 3 % à la moyenne quinquennale. De janvier à août, la production d'aliments composés pour lapins est en baisse de 6 %.

En cumul sur les trois premiers trimestres, avec des prix de vente au consommateur en hausse de 4 %, les volumes d'achats des ménages en lapin frais sont en repli de 7 %. Sur les huit premiers mois de l'année, les exportations de viande de lapin augmentent de 3 % en volume par rapport à 2018, tandis que les importations baissent de 5 %.

Commerce extérieur régional : comme l'an dernier, un solde commercial des produits agricoles et agroalimentaires en léger déficit au troisième trimestre 2019

Au troisième trimestre 2019, tous produits confondus, les exportations ligériennes s'élèvent à 4,75 milliards €, en baisse de 3 % par rapport au troisième trimestre 2018, mais en hausse de 12 % par rapport à la moyenne quinquennale. Les exportations des produits agricoles et agroalimentaires représentent, comme au trimestre précédent, 18 % des exportations régionales. Avec 857 M€, le montant trimestriel de l'export agricole et agroalimentaire est proche du niveau de l'an dernier, et reste inférieur de 5 % à la moyenne quinquennale des troisièmes trimestres 2014-2018.

Les exportations des produits agricoles bruts concernent ce trimestre les céréales, légumineuses et oléagineux (50 % des montants), les légumes (20 %) et les animaux vivants (21 %). Les montants exportés s'élèvent à 196 M€, inférieurs de 2 % à ceux du troisième trimestre 2018 et de 5 % à la moyenne quinquennale.

Avec 660 M€, les exportations régionales des produits transformés sont en légère hausse par rapport au faible niveau du troisième trimestre 2018 (mais inférieures de 5 % à la moyenne quinquennale). Comme au trimestre précédent, les montants des exportations augmentent dans les secteurs des boissons (boissons alcoolisées distillées et vins de raisin), des huiles et graisses, des produits laitiers et fromages, et des produits alimentaires divers (notamment les aliments homogénéisés et diététiques) ; ils baissent dans les secteurs des viandes (de boucherie comme de volailles) et de la boulangerie-pâtisserie-biscuiterie industrielle.

De leur côté, les montants des importations des produits agricoles bruts et transformés sont en légère augmentation. Ainsi, après avoir été quasiment à l'équilibre au premier trimestre, puis positif au deuxième, le solde commercial des produits agricoles et agroalimentaires devient négatif de 38 M€ au troisième trimestre, un montant similaire à celui observé l'an passé à la même période.

Comment renouveler son Certiphyto ?
Région des Pays de la Loire

ÉCOPHYTO
Centre Régional
Végétal des Pays de la Loire

► **Rapports et "renouvelés"**
Sur le Certiphyto
de Certiphyto et d'autres des
Produits Phytosanitaires (CIPP)
Chaque professionnel qui utilise une
épave, offre, vend ou cède des produits phy-
to-sanitaires doit être titulaire du Certiphyto.
Le renouvellement du Certiphyto est obli-
gatoire jusqu'au 31 novembre 2019, après un sur-
croisement de son dossier d'habilitation (voir procédure
dans le rapport de l'investissement et de prolon-
gation de la validité de la carte des professionnels
agricoles de 2018) (voir le document
document 2019) (voir le document 2019).
Les données certiphyto 2019 pour les exploitants
agricoles et les salariés doivent valider pendant
10 ans et entrer dans la catégorie CIPP de 2019.
Les dates réglementaires relatives à la valida-
tion de la formation de renouvellement et à la caté-
gorie des professionnels impliquent une attention
forte pour leur renouvellement.

► **Plus de 10 000 Certiphyto à renouveler en 2019**
pour les exploitants et salariés de
entreprises agricoles des Pays de la Loire
entre le 1er août et le 31 novembre 2019
à 10h00. Retrouvez les liens pour les
professionnels agricoles.

Utilisation	Certiphyto	Dossiers	Commentaires
Produits phytosanitaires	Produits phytosanitaires	Produits phytosanitaires	Produits phytosanitaires
Produits phytosanitaires	Produits phytosanitaires	Produits phytosanitaires	Produits phytosanitaires
Produits phytosanitaires	Produits phytosanitaires	Produits phytosanitaires	Produits phytosanitaires
Produits phytosanitaires	Produits phytosanitaires	Produits phytosanitaires	Produits phytosanitaires

A LA UNE ... (suite)

« Certiphyto »

Au regard du volume de certificats à renouveler, la DRAAF et la chambre régionale d'agriculture (CRA), celle-ci dans le cadre de sa mission d'information sur le dispositif, ont pris l'initiative d'anticiper la campagne de renouvellement. En fluidifiant le dispositif, l'objectif est d'éviter l'engorgement des services et donc des blocages potentiels de validité des certificats, préjudiciables à l'activité des exploitations agricoles.

La DRAAF a ainsi actualisé son site internet - avec notamment un calculateur d'échéance du renouvellement. Une campagne d'affichage est lancée et un document 4 pages, édité avec la CRA, largement diffusé.

Lien : <http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/Renouvellement-du-Certiphyto-CIPP>

Industries agroalimentaires

Les productions sont en léger repli sur le trimestre, ainsi que les effectifs. L'export porte la demande. Les prévisions sont prudentes mais favorables.

Industries des viandes : les productions sont à la baisse, excepté en juillet. Les effectifs sont en repli. La demande fléchit sur le marché national. Les prix du porc augmentent significativement, impactés par la demande chinoise, et affectent les marges. Les prévisions de production tablent sur une hausse modeste.

Industries de la boulangerie-pâtisserie et pâtes : les productions sont en hausse en juillet et septembre. La demande à l'export, dynamique sur les deux premiers mois du trimestre, progresse moins en septembre. Les prix des matières premières évoluent peu. Une hausse sensible des productions est attendue.

Source Banque de France - enquêtes mensuelles - juillet à septembre 2019

Le point du trimestre

Dans le cadre de l'action « Innovation et structuration des filières » du volet agricole du Grand Plan d'Investissement, deux appels à projets filières sont ouverts :

- « Structuration des filières agricoles et agroalimentaires », jusqu'au 28 février 2020, plus d'informations sur <https://www.franceagrimer.fr/Investissements-d-Avenir/Grand-plan-d-investissement/Appel-a-Projets-Structuration-des-filieres-agricoles-et-alimentaires>
- « Fonds Avenir Bio », jusqu'au 15 janvier 2020, plus d'informations sur <https://www.agencebio.org/vos-outils/financer-son-projet/fonds-avenir-bio/>

Les entreprises - revue de presse -

Sources : AGRAalimentation, AGRAFIL, RIA, Ouest France, Les Echos, Banque de France, lettre de l'API, Veille réalisée par la DMEA et FranceAgriMer de juillet à septembre 2019

Loire-Atlantique

La Laiterie Saint-Père, filiale d'Agromousquetaires, signe une charte d'engagement « Bien-être animal dans la filière lait ». Les ONG CIWF et Welfarm ont été consultées pour son élaboration. Cette charte, signée avec 440 élevages partenaires, comporte deux volets : le lait pâturé, 150 jours de pâturage par an au minimum, et le bien-être animal en bâtiment, conformément aux cinq libertés fondamentales définies par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE).

Kriss-Laure, fabricant et distributeur de produits diététiques à Saint-Nazaire, va se doter d'une nouvelle unité de production, un bâtiment de 10 400 m². Exploité par une entité sœur, l'ABCM, ce nouvel outil va permettre de lancer de nouveaux produits et d'accroître les volumes de poudres, barres chocolatées, crèmes et autres plats cuisinés. Kriss-Laure commercialise ces différentes gammes auprès des consommateurs via un réseau de distributeurs indépendants.

Les groupes Avril et Terrena s'associent pour créer Oleosyn Bio, une filière biologique complète à partir de graines oléagineuses françaises. Oleosyn Bio

s'organise autour d'une usine de trituration à Thouars (Deux-Sèvres), dont la mise en service commencera début 2020. Il s'agit de produire d'une part des protéines végétales bio pour alimenter les filières animales, et d'autre part, des huiles bio de tournesol et de colza 100 % françaises. Le tournesol et le colza seront fournis majoritairement par Terrena, l'approvisionnement en soja étant confié à des coopératives partenaires.

Maine-et-Loire

Le groupe Bigard a déposé le 2 août les comptes de 2014 à 2017 de trois de ses entités auprès des tribunaux de commerce des villes de Quimper et d'Angers. Son chiffre d'affaires était de 1,5 milliard d'euros (+ 2,9 %) en 2017, celui de Socopa de 1,8 milliard d'euros (stable) et celui de Charal de 866 millions d'euros (stable). Cela représente un total de 4,17 milliards d'euros de ventes. Le bénéfice net ressort à 51,9 millions d'euros (+ 24 % par rapport à 2016) pour Bigard, 25,5 millions (+ 17 %) pour Socopa et 20,1 millions pour Charal (stable sur un an).

Mayenne

Le groupe italien Parmalat, filiale de Lactalis, achète à Kraft Heinz Canada une partie de sa division «fromage naturel». Kraft Heinz reste propriétaire des marques Philadelphia, Cheez Whiz et Kraft Singles, produits au Québec. Le montant de l'acquisition est de 1,09 Md€ (1,62 Md\$ canadiens). Parmalat Canada acquiert l'usine de production de Kraft Heinz (400 salariés), à Ingleside, en Ontario, ainsi que les volumes de quotas laitiers correspondants. Parmalat Canada compte près de 3 000 salariés, 16 usines de transformation de produits laitiers et un centre dédié de recherche et de développement.

Lactalis a conclu le rachat du fabricant américain de yaourts Ehrmann Commonwealth Dairy, filiale du groupe allemand Ehrmann. La société emploie 250 salariés dans deux usines, l'une dans le Vermont, l'autre en Arizona, pour un chiffre d'affaires estimé à 125 M€. Cette acquisition, la quatrième dans ce secteur et dans ce pays, suit celles de Stonyfield en 2017, de The Icelandic Milk and Skyr début 2018 et de Karoun, spécialiste des yaourts grecs, du kéfir et de la feta. Au

total, Lactalis s'appuie outre-Atlantique sur huit usines employant 2 400 salariés. Il confirme ainsi son intérêt pour un marché dominé par son rival français Danone, même si le fromage reste sa principale activité, générant un tiers de son chiffre d'affaires 2018 clos autour de 18,5 Md€. Sa stratégie de croissance externe lui fera dépasser la barre des 20 Md€ en 2020.

Lactalis a finalisé le rachat de la coopérative laitière brésilienne Itambé qui annonce un chiffre d'affaires de plus de 600 M€ et compte 3 500 salariés à travers 5 usines. Avec cette opération, la filiale Lactalis do Brasil, présente sur le marché national depuis 2013, forme la cinquième activité du groupe Lactalis au niveau mondial derrière celles de la France, d'Italie, du Canada et des Etats-Unis. La multinationale française y compte désormais 19 sites de production et 8 500 salariés.

Le médiateur des relations commerciales agricoles a annoncé être parvenu à accorder l'AOP (Association d'organisations de producteurs) Unell et le groupe Lactalis sur la prise en compte des coûts de production dans la formule des prix du lait. Le nouvel accord-cadre, qui concernera les quelque 4 000 livreurs Lactalis adhérents des neuf OP d'Unell, intègre un niveau de coût de production de façon explicite dans la formule de calcul du prix du lait, soit 355 euros les 1 000 litres. Il est prévu que les coûts de production soit révisés annuellement, à partir notamment des indicateurs du Cniel.

Le groupe Lactalis et l'organisation de producteurs (OP) Lait Bio Seine et Loire ont annoncé être parvenus à un accord sur le calcul du prix du lait bio. Ce nouvel accord-cadre prend en compte, dans la formule de calcul du prix, un indicateur de prix de revient de la filière biologique établi par l'Institut de l'élevage. Afin d'observer l'évolution de l'équilibre offre/demande, il intègre également un indicateur qui reflète l'évolution des ventes observées sur le marché français des produits laitiers biologiques. L'accord s'appliquera à compter du 1er janvier aux 210 livreurs Lactalis adhérents de l'OP. Un plan de progrès sur cinq ans est également mis en place. Ses objectifs : 180 jours de pâturage minimum, la plantation de haies, le bien-être animal et la sensibilisation à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Sarthe

Le 3 juillet, le fabricant de rillettes **Bordeau Chesnel** a inauguré sa nouvelle usine à Yvré-l'Évêque pour remplacer l'ancien site de Champagné. Avec cet investissement de 30 M€, l'entreprise entend progresser en matière de sécurité alimentaire et des salariés et limiter son empreinte environnementale en diminuant de 40 % sa consommation d'électricité, de 25 % celle de gaz et de 35 % celle d'eau. Bordeaux Chesnel a par ailleurs annoncé un programme filière qui proposera un meilleur prix aux éleveurs, contribuant à améliorer les conditions de vie de leurs élevages.

LDC investit 200 M€ dans son outil industriel sur 2018/2019, après les 196 M€ du dernier exercice. Face aux importations croissantes de découpes de poulet, l'enjeu pour le groupe volailler sarthois est d'améliorer sa compétitivité et reprendre des parts de marché. Pour l'abattage, l'industriel prévoit, à la place de l'électroanesthésie, de généraliser les systèmes d'étourdissement sous atmosphère contrôlée présents sur certains de ses sites et représentant environ 40 % des poulets abattus. Le groupe compte 19 700 salariés et 5 317 intérimaires en équivalents temps plein. LDC annonce le rachat du grossiste belge Kiplama, importateur et distributeur de spécialités françaises de volailles sur le marché du Bénélux. Kiplama a dégagé en 2018 un chiffre d'affaires de 39 M€ pour un EBE d'un peu plus d'1 M€. 40 % des approvisionnements de l'entreprise belge provenaient déjà du groupe LDC. Le chiffre d'affaires du premier trimestre 2019 de LDC s'établit à 1,06 Md€, en croissance de 8,2 % par rapport au premier trimestre 2018. Les ventes à l'international bondissent de 44 % mais ne contribuent que pour un peu moins de 100 M€ à l'activité totale.

Vendée

La **Mie câline** prévoit une dizaine d'ouvertures de points de vente cette année, principalement à l'extérieur des villes. La Mie câline veut aussi renforcer sa présence sur les axes d'autoroute, dans le métro et développer le « drive ». En 2018, son réseau est passé à 240 points de vente. Le chiffre d'affaires a ainsi progressé de 6,7 % à 177 M€. L'ensemble emploie 2 400 salariés. La Mie câline a pour priorité la digitalisation des achats des consommateurs et la réalisation d'un programme RSE sur 5 ans. L'un

des premiers axes est la mise en place d'emballages 100 % recyclables et la réduction de l'usage du plastique.

Fleury Michon affiche un résultat net consolidé de - 8,8 M€ au premier semestre 2019, contre + 6,3 M€ au premier semestre 2018. La forte hausse des cours de la viande porcine, due à l'épizootie de peste porcine africaine en Chine, ne sera répercutée dans les tarifs qu'au second semestre. Le groupe a également pâti d'une consommation atone, avec un chiffre d'affaires en retrait de 2,7 % (à 348,8 M€). Fleury Michon a aussi subi une attaque informatique au deuxième trimestre, qui a provoqué trois jours d'arrêt des livraisons.

Fleury Michon a racheté 90 % du capital de l'entreprise néerlandaise Marfo Food, deuxième acteur européen du marché de la restauration à bord des avions. Marfo Food emploie 300 salariés pour un chiffre d'affaires 2018 de 50 M€, tandis que l'activité catering a généré l'an passé 43 M€ de revenus à Fleury Michon. L'industriel se fixe désormais un objectif de 100 M€ en 2019 et de 150 M€ en 2023. Il a pris également une participation de 37,5 % dans l'entreprise belge De Gentse Kluis, qui réalise 31 M€ de chiffre d'affaires avec une offre de plats cuisinés frais et surgelés auprès de la restauration hors domicile et de la distribution.

Archambaud, entreprise spécialisée dans la découpe et la préparation de viandes multi-espèces à Saint-Martin-des-Noyers, table en 2019 sur un retour aux bénéfices après des exercices 2017 et 2018 difficiles. Maxime Vandermeiren, associé à Cavac, a repris il y a deux ans la société. L'effectif salarié est passé d'une quarantaine de personnes à 25 et le site secondaire de Saint-Florent-des-Bois, dédié à la fabrication de charcuterie, a été vendu. La clientèle a été entièrement renouvelée. La PME s'adresse désormais à des grossistes qualitatifs comme le parisien Metzger et approvisionne en direct quelques grandes surfaces de différentes enseignes. Cette réorganisation a nécessité une augmentation de capital, passé de 50 k€ à 370 k€.

CAVAC a investi plus de 6 M€ pour moderniser le site de Fougéré, sa plus importante usine de fabrication d'alimentation animale. Le site a été doté d'une nouvelle ligne complète de production de minéraux et d'extrudés riches en oméga 3 à destination des ruminants et des porcs. L'objectif est

de réduire la dépendance vis-à-vis des importations extérieures, notamment du soja ou de l'huile de palme et aussi de répondre aux besoins des élevages avec une offre d'aliments enrichis en matières grasses de qualité. Ces procédés permettront aussi de répondre à des filières particulières telles que « Bleu Blanc Cœur » et d'améliorer les performances techniques des animaux. L'usine a également été fortement modernisée pour le confort des opérateurs, en diminuant de 80 % les manutentions et l'exposition aux produits actifs et aux poussières fines. Cavac, groupe coopératif détenu par 5 000 agriculteurs, compte 1 500 salariés

et réalise un chiffre d'affaires de près d'1 Md€. Il compte 4 pôles : le végétal, l'animal, la distribution en jardinerie et l'agro-transformation.

Spécialiste de la découpe et du foie gras de canard, **Ernest Soulard** investit 8 M€ dans une nouvelle conserverie. Celle-ci regroupera les deux petites conserveries actuelles et permettra d'aller plus loin dans la transformation du canard gras, afin de proposer une gamme plus large. La société, qui produit 110 000 canards par semaine (60 % de canards de barbarie et 40 % de canards à foie gras) augmente parallèlement ses volumes produits en bio, qui sont actuellement

de 2 500 canards par semaine. Troisième acteur du marché du canard, Ernest Soulard exporte 50 % de sa production. Le groupe emploie plus de 500 salariés pour un chiffre d'affaires consolidé de 150 M€. Ernest Soulard travaille avec 80 éleveurs gaveurs à 80 kilomètres autour de l'entreprise. Très intégré, le groupe possède son propre couvoir, son usine d'aliments, sa société de transport, son usine de retraitement de plumes, mais aussi une filiale de distribution à Paris, une boutique à L'Oie et à Paris et deux emplacements dans les Halles de Lyon. Le groupe a aussi investi dans sa propre usine de méthanisation pour traiter ses déchets.

Liste des annexes à télécharger

Cotations des céréales et oléo-protéagineux
Cotations fruits et légumes
Viticulture - Observatoire Economique du Val de Loire
IPAMPA
IPPAP
Abattages des animaux (bétail, volailles et lapins)
Cotations animales (bétail, volailles, lapins et oeufs)
Livraisons de lait et prix du lait

Ont participé à l'élaboration de ce document :

A la une : F. Chavenon-Verlhac (chargé de mission communication)

Productions animales et commerce extérieur : O. Grosmesnil, O. Jean, B. Robert et V. Salaün (SRISE)

Productions végétales : J.C. Bouhier, S. Emeriau, P. Guérin, L. Guiavarch, A. Kéters, A. Piha, A. Prudo et T. Renou (SRISE), C. Blanchet (SREAF)

IPAMPA : O. Grosmesnil (SRISE)

IAA : C. Berchon (SREAF)

Contexte météorologique : Météo France

Coordination : A. Piha

Agreste : la statistique agricole



Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire
Service régional de l'information
statistique et économique
5 rue Françoise Giroud - CS 67516 - 44275 NANTES cedex 2
Tél. : 02 72 74 72 40 - Fax : 02 72 74 72 79
Mél : srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr
Site internet : www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Yvan Lobjoit
Directrice de la publication : Claire Jacquet-Patry
Rédacteur en chef : Jean-Pierre Coutard
Rédaction : DRAAF SRISE, SREAF et communication
Composition : Bénédicte Guy
Impression : SRISE à NANTES
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1956 - 7472

